



PLAN D'ACTION
DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
POUR

PRÉVENIR ET LIMITER LES SURDOSES ET LES DÉCÈS ASSOCIÉS AUX OPIOÏDES

**Surveillance des
surdoses et des décès
associés aux opioïdes**

*Comprendre la situation
à l'Î.-P.-É.*

**Intervention
rapide**

*Reconnaître la
recrudescence des
cas de surdoses aux
opioïdes et y répondre*

**Collaboration sur
l'approvisionnement
en opioïdes**

*Promouvoir l'utilisation
appropriée des opioïdes et
en réduire la consommation
abusives et inappropriée*

**Réduction
des méfaits**

*Comment obtenir la
naloxone
Comment intervenir dans
les cas de surdoses
Thérapie de remplacement
des opioïdes*

MESURES PRISES À CE JOUR : AUTOMNE/HIVER 2018/2019

- Surveillance continue et rapports publics et nationaux trimestriels des surdoses et des décès associés aux opioïdes. Amélioration de la surveillance des surdoses associées aux opioïdes grâce à l'introduction de tests provinciaux de dépistage du fentanyl dans les cas de surdoses aux services des urgences de l'Î.-P.-É. en novembre 2018.
- Distribution continue de trousse de naloxone à domicile à certains sites pour être offertes gratuitement aux personnes à risque de faire une surdose d'opioïdes - 900 trousse ont été distribuées entre juin 2017 et la fin mars 2019.
- Réalisation d'un sondage avec les fournisseurs qui distribuent des trousse de naloxone dans la communauté dans le cadre du programme de naloxone à domicile. La majorité des répondants étaient entièrement d'accord pour dire que le programme de naloxone à domicile est efficace et sauve la vie des personnes qui sont le plus à risque de faire une surdose d'opioïdes.
- Partage de messages sur la réduction des méfaits et de conseils de sécurité liés aux opioïdes avec le grand public ainsi que les personnes à risque de faire une surdose d'opioïdes, et ce, à l'aide d'affiches, de vidéos et de publications sur les médias sociaux.
- Signature d'un accord bilatéral (Fonds de traitement d'urgence) avec le gouvernement fédéral en vue de mettre à profit et d'améliorer l'accès aux services de traitement existants pour les personnes aux prises avec des troubles liés à l'utilisation d'opioïdes au cours des cinq prochaines années. L'accord vise les objectifs suivants : 1) continuer à soutenir l'amélioration de l'accès à la buprénorphine/naloxone 2) élargir les réseaux de soutien à la clientèle en formant des personnes ayant une expérience vécue passée ou présente pour soutenir leurs pairs qui reçoivent un traitement en raison d'une consommation problématique d'opioïdes 3) améliorer les capacités de l'Î.-P.-É. en matière de télésanté en procédant à la mise en œuvre d'une connexion vidéo sécurisée entre les travailleurs d'approche communautaire et des médecins situés dans des lieux centraux, et 4) mettre en œuvre un service mobile pour desservir les clients en thérapie de remplacement des opioïdes dans leurs propres collectivités.



- Finalisation d'une trousse d'information sur le syndrome d'abstinence prénatale pour les nouveaux parents et les fournisseurs de soins.
- Début des travaux d'élaboration des lignes directrices provinciales sur la thérapie de remplacement des opioïdes, ainsi que des normes pour mesurer et surveiller l'efficacité des traitements et l'induction des patients par le comité formé à cette fin.
- Lancement d'un service d'autobus provisoire de Charlottetown au centre de traitement des toxicomanies de Mount Herbert, pouvant être utilisé gratuitement par les clients, pour faciliter leur accès aux services de thérapie de remplacement des opioïdes.
- Finalisation du premier rapport annuel sur la surveillance des ordonnances de stupéfiants.

MESURES À PRENDRE : PRINTEMPS/ÉTÉ 2019

- Poursuite des travaux d'élaboration des lignes directrices provinciales sur la thérapie de remplacement des opioïdes, ainsi que des normes pour mesurer et surveiller l'efficacité des traitements et l'induction des patients par le comité.
- Début de la planification et du développement de l'initiative du Fonds de traitement d'urgence par le coordonnateur.
- Publication du deuxième rapport annuel sur la surveillance des ordonnances de stupéfiants (avec les données de 2018).
- Établissement d'un comité de supervision du programme de surveillance des ordonnances avec divers intervenants, notamment des organismes de réglementation professionnelle.
- Poursuite de la collaboration avec Santé Î.-P.-É. en vue d'appuyer la formation d'un comité regroupant plusieurs intervenants pour se pencher sur les services de traitement de la douleur, ainsi que les pratiques et la formation connexes.

Pour plus de renseignements sur la situation relative aux opioïdes à l'Î.-P.-É., le traitement des opioïdes, la naloxone, l'échange de seringues et plus encore, consultez le site :

princeedwardisland.ca/fr/opioids